

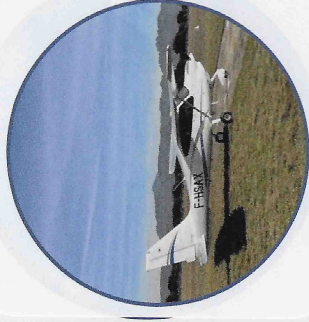
Notre flotte est composée de 3 avions DR 400 Robin et d'un Tecnam P2002 :



Robin DR 400 F-GFXD
puissance : 120CV,
vitesse : 170 km/h, 3 places.
utilisation :
école, entraînement.



Robin DR 400 F-GLDA
puissance : 160 CV,
vitesse : 200 km/h, 4 places.
utilisation :
école, navigation, voyages.

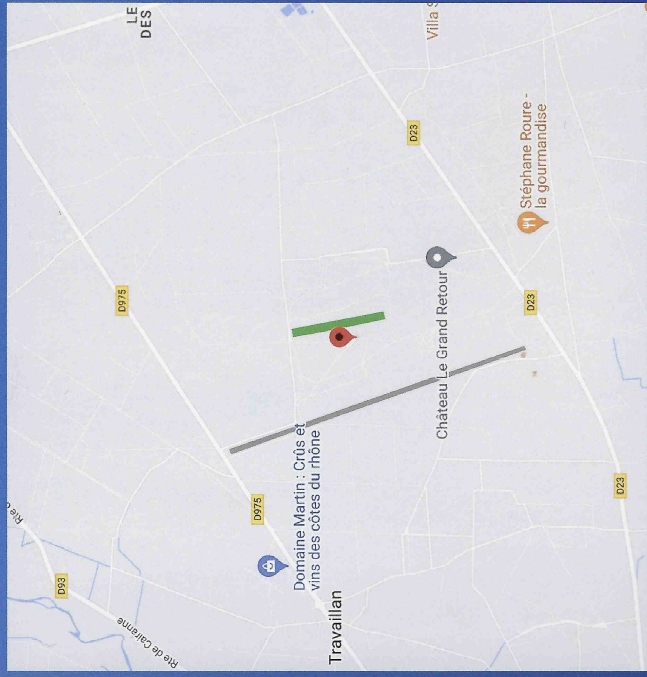


Tecnam P2002 F-HSAX
puissance : 180 CV,
vitesse : 250 km/h, 4 places
utilisation :
navigation, voyages



Tecnam P2002-F-HUNN
puissance : 100 CV,
vitesse : 180 km/h, 2 places.
utilisation :
école, entraînement.

PLAN D'ACCÈS À L'AÉROCLUB



Code OACI (IOCA) : LFPR

- ♦ Aérodrome à usage restreint réservé aux avions basés ou avec autorisation.
- ♦ Deux pistes :
16/34 "en dur" et 17/35 "en herbe".

Association Loi 1901 – Siret N° 432 935 286 00018
Affilié à la Fédération Française Aéronautique sous le N° 12 084 10028.

Organisme de formation agréé : FR.DTO 0406

Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère des Transports.

NOS PARTENAIRES

TRAVAILLAN



AÉRO CLUB

PLAN DE DIEU



37 route de Sablet,
84850 TRAVAILLAN
06 85 53 72 83

secrtaire@acpdd.fr

Coordonnées GPS : 44°10'48.72"N-4°55'28.55"E

L'accueil est assuré :
les mercredis et samedis de 10h à 16h

SITE INTERNET

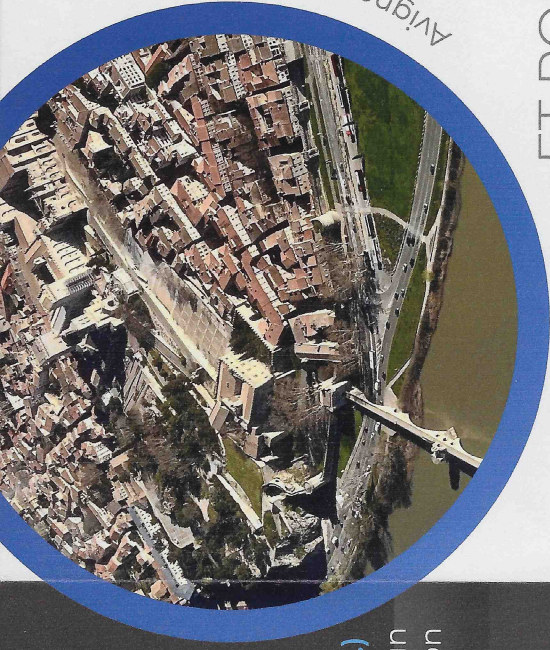
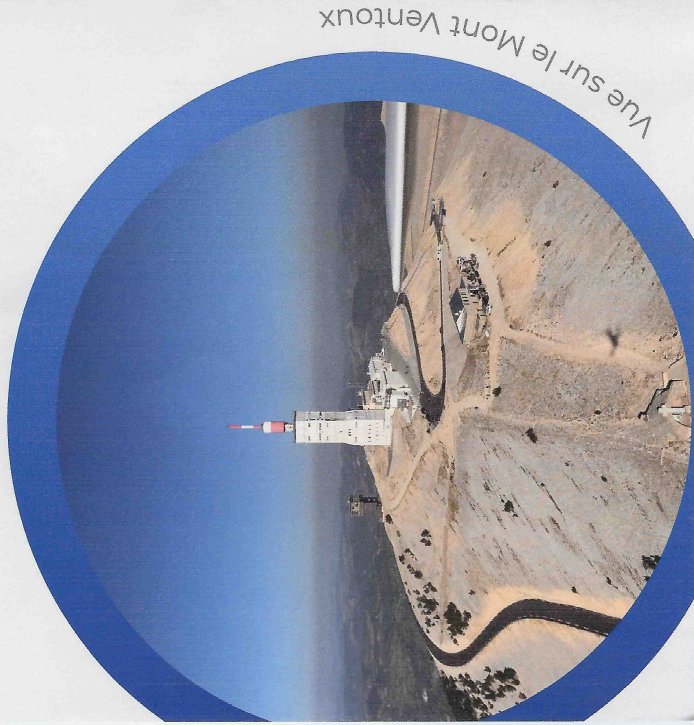


NOS ACTIVITÉS

Situé dans un cadre d'une exceptionnelle beauté proche du Mont Ventoux et des Dentelles de Montmirail, l'Aéroclub du Plan de Dieu vous réservera le meilleur accueil. Il est animé par une équipe de bénévoles dynamiques et d'instructeurs qualifiés qui se feront un plaisir de vous faire partager leur passion.

**PILOTER UN AVION A TOUJOURS ETE UN REVE ?
ALORS FRANCHISSEZ NOTRE PORTE ET REJOIGNEZ-NOUS.**

Notre école a formé de nombreux pilotes qui poursuivent aujourd'hui leur carrière comme pilote de ligne dans une compagnie aérienne, pilote dans l'armée de l'air ou tout simplement comme pilote passionné de paysages à couper le souffle.



NOS FORMATIONS

BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE (B.I.A.)

Il comporte une initiation théorique dans un établissement scolaire et une initiation pratique en aéro-club.

AUTORISATION DE BASE LAPL (ABL)

Dès l'âge de 16 ans, elle permet de voler seul à bord dans un rayon de 46 Km autour de l'aérodrome de départ après 25 à 30 heures de vol. Elle est le préalable à la LAPL.

LIGHT AIRCRAFT PILOT LICENCE (LAPL)

Elle permet dès 17 ans, de voler seul à bord d'un avion monomoteur après au moins 30 heures de vol, et avec 3 passagers maximum après 10 heures de vol supplémentaires.

PRIVATE PILOT LICENCE (PPL)

Elle s'obtient après au minimum une cinquantaine d'heures de vol, dont 25 en double commande, 10 en solo et 5 heures de navigation. Dans les faits, il faut plutôt compter entre 50 et 60 heures.

Mais aussi :

- ◆ Des qualifications additionnelles : vol de nuit.
- ◆ La prorogation et le renouvellement de licences.
- ◆ La formation aux épreuves théoriques par e-learning et en présentiel.
- ◆ Des locaux conformes aux normes EASA salle d'opérations, salle de briefing, salle de repos, atelier de maintenance.

ET POUR LES PASSIONNÉS

Des vols « découverte » pour admirer la Provence vue du ciel ; des Dentelles de Montmirail à Vaison La Romaine en passant par Le Barroux, Bédoin, Beaumes de Venise, Carpentras, Gigondas ou pourquoi pas la Cité des Papes, le Pont d'Avignon et Châteauneuf-du-Pape. Une idée originale pour un cadeau ou pour passionnés de l'aviation. Après un briefing au sol vous décollez pour 30 minutes de vol (de 1 à 3 personnes).

